



LE BULLETIN D'INFORMATION du CNIDEP

n°
18

Décembre 2016

AU SOMMAIRE...

- L'économie de la fonctionnalité dans les métiers de l'artisanat : Une déclinaison possible ?
- Le CNIDEP : partenaire privilégié des collectivités !
- Projet LUMIEAU-STRA de lutte contre les micropolluants : un 1^{er} métier étudié !
- Une étude comparant les ratios de déchets obtenus dans les outils EDIGA 1 & EGIDA 2
- Les temps forts du CNIDEP en 2016
- L'Agenda des Journées techniques 2017

*Quels sont les principes de l'économie de la fonctionnalité ?
Ces principes sont-ils applicables aux professions artisanales ?
Comment décliner les offres commerciales classiques des artisans vers des offres d'économie de la fonctionnalité ?*

Autant de questions qui ont été étudiées par l'équipe du CNIDEP dans son étude intitulée « Economie de la fonctionnalité et artisanat : déclinaison dans 5 professions ».

Le but de cette étude a d'abord été de resituer le **contexte économique actuel** afin de comprendre pourquoi le passage vers une **économie du service** est intéressant. Dans un second temps, il a été nécessaire de définir clairement le concept d'économie de la fonctionnalité

L'économie de la fonctionnalité dans les métiers de l'artisanat : Une déclinaison possible ?

en s'appuyant sur des écrits d'experts du sujet. Cette partie **bibliographique** nous a permis de saisir le sujet dans son **entière** afin de comprendre quelles orientations étaient **déclinables** dans le **contexte particulier des petites entreprises artisanales**.

Riche de ce travail, nous avons ensuite rédigé **5 fiches métiers** regroupant la définition de l'offre de service classique actuelle du métier puis la **nouvelle offre déclinée vers une économie de la fonctionnalité** ; offre pour laquelle nous avons étudié les freins, les avantages et ses enjeux.

Les 5 professions choisies pour cette étude sont les suivantes :

- **Chauffagiste,**
- **Garagiste,**
- **Imprimeur,**
- **Menuisier,**
- **Vendeur/Réparateur de matériels électroménagers.**

Les enjeux **juridiques, économiques, commerciaux, techniques, sociaux et organisationnels** ont été étudiés afin de comprendre quels seront les **axes de travail primordiaux** à mettre en œuvre pour réussir l'accompagnement d'artisans souhaitant proposer ces nouveaux types d'offres commerciales.

Le rapport complet de l'étude sera disponible par mail auprès du CNIDEP à partir de janvier.



Le projet « **Eaux usées professionnelles** » mené en partenariat entre le CNIDEP et le service assainissement de la Communauté de Communes de l'Agglomération de Longwy (CCAL) a touché à sa fin en décembre 2016. Conventionné durant un an ce projet avait pour objectif global la sensibilisation des entreprises artisanales à la réduction de leurs rejets de substance dangereuses dans les eaux usées.

En effet, la CCAL a souhaité travailler en amont d'une future législation et mener un projet de prévention afin de pérenniser l'épandage de ses boues de stations d'épuration sur les sols agricoles. Car il est important de savoir qu'à l'heure actuelle, les taux de substances dangereuses ne sont pas des paramètres étudiés pour juger de la qualité des boues destinées à l'épandage (législation de 2008). Mais la CCAL a souhaité entamer un projet à long terme pour se prémunir d'un changement de législation et ainsi pérenniser ses installations d'assainissement et son épandage agricole.

Le premier public ciblé par ce projet a donc été le public artisanal ; sachant que l'ensemble des parties prenantes du territoire devraient être sensibilisées à terme : les artisans, les industriels, les collectivités et les particuliers. Le

CNIDEP a donc été associé à cette démarche afin d'apporter son expertise de terrain.

Le projet, soutenu par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM), s'est déroulé en plusieurs grandes étapes :

- Une **pré-étude théorique du territoire** a été réalisée afin de connaître le tissu artisanal présent sur les communes de la CCAL et de cibler les professions prioritaires en termes de potentiels rejets de substances.
- Suite à cette étape, une technicienne de la CCAL ainsi qu'une chargée de mission de CNIDEP ont mené **30 visites de terrain** : 27 entreprises et 3 Centres Techniques Municipaux.
- Un **rapport de diagnostic et de préconisations d'améliorations** des pratiques pour la gestion des rejets et des déchets dangereux a été remis aux professionnels après chaque visite.

Le contact étant créé entre les artisans et leur collectivité, les possibilités d'aides financières à l'investissement dans le domaine environnemental ayant été communiquées, le projet porte maintenant ses fruits. En effet, **2 dossiers d'aide financière** ont déjà été déposés auprès de l'AERM et une dizaine de possibilités d'investissement sont en cours d'étude.

Communauté
de Communes de
l'Agglomération
de Longwy

Le projet avec la CCAL



Bassin de
Pompey
Communauté de communes

Le CNIDEP : partenaire privilégié des collectivités !

Le projet avec le PNR et le Bassin de Pompey

En 2016, le Parc Naturel Régional (PNR) de Lorraine et la Communauté de Communes du Bassin de Pompey ont souhaité établir une convention avec le CNIDEP afin que celui-ci réalise huit diagnostics sur leur territoire commun dans un premier temps, et sur le territoire du Bassin de Pompey dans un deuxième temps s'il n'avait pas été possible de réaliser tous les diagnostics précédemment. Les agents du CNIDEP ont donc réalisé des diagnostics environnement et des diagnostics éclairage au sein de petites entreprises en témoignant l'envie et le besoin.

En effet, les deux diagnostics ont pour but de réaliser un état des lieux qui permet aux artisans de mieux connaître leur situation. Le diagnostic environnement a pour but d'effectuer un bilan général sur les problématiques environnementales de l'entreprise : il permet d'identifier les points d'effort pour ensuite préconiser des démarches ou modifications de pratiques, mais aussi de faire un point avec l'artisan sur le respect des exigences réglementaires et éventuellement d'indiquer les aides financières pour l'investissement dans une technologie propre.

Le diagnostic éclairage permet de décrire le parc éclairage de l'entreprise et d'en relever les points positifs et négatifs, puis de proposer une suggestion de parc éclairage plus performant. En effet, un éclairage performant est un atout :

- **Marketing** : une bonne mise en valeur des produits attire les clients et déclenche plus facilement l'acte d'achat ;
- **De confort** : un espace ni trop éblouissant ni trop sombre garantit à l'artisan une zone de travail confortable, et contribue à créer une ambiance agréable pour le client ;
- **Environnemental** : un éclairage vétuste et surdimensionné représente des surconsommations énergétiques inutiles ;
- **Economique** : des économies d'énergie électrique impliquent des économies financières.

Les préconisations peuvent ainsi inciter l'artisan à entreprendre des travaux de rénovation de son parc d'éclairage.

En effet, l'objectif final de ce projet est d'initier des améliorations environnementales au sein des entreprises artisanales du territoire donné.

Si vous souhaitez aussi mener un projet sur votre territoire, n'hésitez pas à prendre contact avec le CNIDEP.

Projet LUMIEAU-STRA de lutte contre les micropolluants : un 1^{er} métier étudié !

Nonylphénols, xylènes, zinc, phtalates... sont quelques-unes des molécules identifiées dans les rejets des peintres en bâtiment par l'étude « DCE artisanat » du CNIDEP. L'objectif du projet LUMIEAU-STRA est d'identifier les sources de rejets de plus d'une centaine de micropolluants de ce genre, et de tester des solutions pour les réduire. L'Eurométropole de Strasbourg, porteuse du projet, a demandé au CNIDEP de travailler sur quatre métiers de l'artisanat, dont les peintres en bâtiment. Il s'agit d'évaluer les substances rejetées par cette activité dans le réseau strasbourgeois, et de voir si les machines de nettoyage des outils sont capables de les traiter par la floculation et la décantation.

Pour cela, des analyses physico-chimiques mais également biologiques ont été faites sur les rejets prélevés en amont et en aval de machines utilisées par 3 peintres volontaires.

Même s'ils méritent d'être affinés et assortis de prudence, les 1ers résultats montrent un degré d'abattement variable selon les substances présentes, l'équipement utilisé... et la pratique de l'entreprise !

Certaines substances sont effectivement abattues de manière significative. En première instance, on observe les meilleurs résultats d'abattement dans l'entreprise qui possède une imposante machine de nettoyage depuis plusieurs années, avec des habitudes de nettoyage bien implantées. Il s'agira de comprendre les raisons de ces performances... Les analyses biologiques, dites « bio-essais », sont différents : ils traduisent la qualité de l'effluent pour les organismes vivants. Ce volet est complémentaire des analyses chimiques, et permet de caractériser un autre aspect d'un rejet. Et sans réelle surprise, les effluents chargés en peinture s'avèrent toxiques, aussi bien au niveau des cellules que du point de vue de la reproduction ou du matériel génétique, même après passage par une machine de nettoyage. Les équipements de dépollution ne semblent donc pas contribuer beaucoup à une amélioration de la qualité biologique de ces effluents.

Une autre piste pour réduire les micropolluants : la substitution des peintures habituelles de l'entreprise par des peintures a priori moins dangereuses pour l'environnement. Les 1ers bio-essais montrent que pour les êtres vivants, il n'y a guère de différence entre les deux familles de peintures. Mais il reste à voir si elles contiennent autant de substances problématiques pour la station d'épuration de la collectivité, et si les freins à leur usage (performances, disponibilité, coût...) peuvent être levés.

Ce sont à présent les eaux de lavage de sols et de véhicules de la mécanique automobile qui vont être étudiés. Les 1ers prélèvements ont déjà été réalisés, et les produits des garagistes vont être étudiés avant de rechercher des produits de substitution.

Pour tout renseignement sur ce projet :
Nadine BERTRAND, nadine-bertrand@cniddep.com



Une étude comparant les ratios de déchets obtenus dans les outils EDIGA 1 & EGIDA 2

Il y a quelques années, le CNIDEP a mis au point un outil d'Estimation du Gisement des Déchets des Artisans : l'outil EGIDA. Une première version de cet outil a été faite en 2007 sur 22 métiers phares de l'artisanat. Aux vues des évolutions de pratiques et de retours de terrain, il a été décidé de mettre à jour l'outil en réalisant une deuxième version de celui-ci en 2015 et cette fois sur 24 métiers.

Dans les deux cas, des campagnes d'enquêtes de terrain ont été faites sur tout le territoire par le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat : 1000 enquêtes ont été réalisées pour la première version de l'outil et 1000 autres enquêtes ont été réalisées pour la version de 2015. Cela permet aux deux versions de l'outil EGIDA de fournir des estimations des quantités de déchets produits par les entreprises artisanales suivant les moyennes nationales.

Lors de la réalisation de ces enquêtes de terrain et lors de l'utilisation de l'outil EGIDA, nous avons pu relever des changements de pratiques dans certains métiers. Il nous est alors paru important de pouvoir utiliser nos connaissances du public artisanal pour essayer de comprendre quels métiers et quels déchets sont concernés par ces changements de pratiques.

Ces deux versions de l'outil nous donnent l'occasion, pour la première fois, de mettre en parallèle les estimations obtenues en 2007 avec les estimations obtenues en 2015. Cela va donc nous permettre de déterminer les déchets pour lesquels de fortes modifications sont à noter (forte réduction mais aussi hausse importante). L'objet de cette étude sera donc d'identifier les principales évolutions dans la production de déchets des entreprises artisanales et d'en comprendre les raisons.

Présentation au Conseil Départemental de Meurthe & Moselle

Le 13 septembre 2016, le CNIDEP a participé à une journée organisée par le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle et encadrée par le Bureau d'Etude Austral sur la thématique « Promouvoir la réduction des déchets auprès des entreprises artisanales ». Huit collectivités de Meurthe et Moselle étaient présentes. Lors de cette journée, Laura GAILLARD, chargée de mission au CNIDEP a présenté les rôles possibles d'un service environnement de CMA dans les projets mis en place par les collectivités et un focus sur l'action Répar'acteurs a été fait.

Colloque « Economie Circulaire dans l'Artisanat »

Le 09 novembre 2016, la CMA54 a organisé une conférence sur l'économie circulaire et l'artisanat. Cette journée a permis de présenter à tous les participants les fondements de l'économie circulaire afin de comprendre les leviers de mise en place de ce concept dans les stratégies des entreprises artisanales. Philippe MUCCHIELLI, directeur sur CNIDEP, a présenté lors de cette journée un focus sur les applications de l'économie de la fonctionnalité et du recyclage, deux des piliers de l'économie circulaire, dans les entreprises artisanales.

LES TEMPS FORTS...

Forum Santé-Environnement du Grand Est

Le 17 octobre 2016, l'ARS Grand Est, la Région Grand Est et les services de l'Etat organisaient un forum sur la thématique « santé-environnement » au Centre Prouvé à Nancy. Le fil rouge de cette journée était le Plan Régional Santé Environnement, dont la 3^e phase doit se construire en 2017. Le CNIDEP a participé à cette journée, durant laquelle de nombreux partenaires d'horizons variés se sont retrouvés pour échanger sur des axes de travail à explorer.
<http://forum-sante-environnement.region-acal.net/>

Mondial de la coiffure-beauté 2016, Paris, les 11 et 12 septembre

Le CNIDEP, représenté par Manon SANTERAMO, était présent lors du *Mondial de la Coiffure Beauté 2016*. Invité par *Les Institutions de la coiffure*, le CNIDEP est intervenu au cours d'une riche table ronde pour présenter les enjeux de la protection de l'environnement dans les métiers de la coiffure.

L'Agenda des Journées Techniques 2017 :

Voici les dates de formation proposées dans le catalogue 2017 du CNIDEP :
Retrouvez le catalogue complet dans la rubrique actualités du site web d CNIDEP.



1 Prédiagnostic environnement en entreprise artisanale	Sur demande	Nadine BERTRAND	CNIDEP - CMA54 Laxou	2 jours ---- 700 €
2 Prévention des déchets dans les petites entreprises	11 mai ou 22 novembre	Laura GAILLARD	PARIS	1 jour ---- 350 €
3 Rejets aqueux des entreprises artisanales : enjeux et solutions	21 mars ou 23 novembre	Nadine BERTRAND	PARIS	1 jour ---- 350 €
4 Diagnostics éclairage en entreprises artisanales	10 et 11 octobre ou Sur demande	Anne-Lise HEROLD	PARIS ou CNIDEP - CMA54 Laxou	2 jours ---- 700 €

© Le bulletin d'information du CNIDEP
Centre National d'Innovation
pour le Développement Durable
et l'Environnement dans les Petites entreprises



CNIDEP - 4 rue de la Vologne - 54520 LAXOU
Tél. : 03 83 95 60 88 - Fax : 03 83 95 60 30
Courriel : cnidep@cnidep.com
Site Internet : www.cnidep.com

Directeur de publication : Jean-Paul DAUL
Rédaction : CNIDEP
Conception/réalisation/édition : M. SANTERAMO
Impression : CNIDEP
Crédit photos : CNIDEP - CMA54
Imprimé sur du papier recyclé
Dépôt légal : Décembre 2016 - ISSN n° 1771-8473

Avec la participation financière de :

